



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 4040177

N/REF : 13/03/2024 9H32 C:002640 I:22305
V/REF : D96901
V/Email reçu le Mercredi 13/03/2024 a 9H32

SELON DEVIS N° 4030018

V/REF.IMM. ALH-422
IMMEUBLE : DECINES 73/75 P.BERT
73/75, RUE PAUL BERT
69150 DECINES CHARPIEU

ALLIADE HABITAT

Centre de Paiement
173 AVENUE JEAN JAURES-CS30407
69364 LYON CEDEX 07

Dardilly, le 29 Avril 2024

Référence Marché: Lot n°45-Agence Val de Saône
LOCALISATION : ALLEE N 73 RUE P.BERT - LOGEMENT DE MME SAHRAOUI - TEL.06 23252580
MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4030018 du 06/03/2024 d un montant de
Donneur d'ordre : Mr F. VILLEGAS

NATURE DE L'INTERVENTION :

Dépannage logements

NOTRE INTERVENTION DU 29/03/2024 SUITE A VOTRE ACCORD SUR LE DEVIS
4030018 CONCERNANT LA MODIFICATION DE L'INSTALLATION ECLAIRAGE DU
COULOIR, AINSI QUE LA MEME INSTALLATION POUR L'ECLAIRAGE EN FACADE

OBSERVATIONS : FP LCOMPTER Email envoyé le 28/04/24 a 20H26 Mr F. VILLEGAS

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U.	HT
1,00	EL0010-Ft Dépl. délai Interv.> 4h	32,09	32,09
4,00	EL1200-H.MO Reprise cablage ligne éclair	39,33	157,32
1,00	EL1200-H.MO Realisation travee gros mur	39,33	39,33
2,00	EL1360-FP.Ampoules LED 9W E27	8,13	16,26
3,00	EL0810-Rempl.Plaque d'obturation	5,20	15,60
Quantité	Fournitures - Mises en oeuvre	P.U.	HT
15,00	F&P cable RV1000 5g1,5mm2 cuivre	6,25	93,75
2,00	Fourniture kit va et vient sans fils	215,75	431,50



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 4040177

TOTAL H.T.	785,85
T.V.A. a 10,00%	78,58
TOTAL T.T.C.En EURO	864,43

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

1303-0932

SARL AMES ELECTRICITE
12 CHEMIN DES GORGES
69570 DARDILLY

Pôle Centre EST
Emetteur : M. VILLEGAS Fabien

Prestation Parties Communes

Travaux : ADAPTATION APPAREILLAGEENTREE, à réaliser entre le 8/03/2024 et le 29/03/2024

DECINES 73/75 PAUL BERT (ALH 422)
73/75 RUE PAUL BERT
69150 DECINES CHARPIEU

	H.T. (€)	Quantité	Montant HT(€)	Taux TVA
190 - ELECTRICITE	800,92	1,00	800,92	10,00 %
HP422_SUIVANT DEVIS 4030018 DU 06/03/2024 : ADAPTATION APPAREILLAGE ENTREE ALH / 422 DECINES 73/75 PAUL BERT - 73/75 RUE PAUL BERT 69150 DECINES CHARPIEU				

Total HT (10,00)	800,92 €
Total TVA 10,00 %	80,09 €
Total HT	800,92 €
Total TTC	881,01 €

Virement CE
30 jours réception fact. (*)
(*) Sauf si le contrat prévoit une procédure de constatation de la conformité des prestations.

Veuillez adresser votre facture dans les 15 jours suivant la réalisation des travaux, en indiquant la date d'exécution et la référence de notre commande, à l'adresse suivante :

Alliade Habitat
Centre de paiement
173 avenue Jean Jaurès CS 30407
69364 LYON cedex 07

Alliade Habitat 
Groupe ActionLogement
173 avenue Jean Jaurès
69364 LYON Cedex 07

Le responsable de l'entreprise destinataire de cette commande s'engage à appliquer les principes généraux de prévention conformément à l'article L230-2 du code du travail.

Il s'engage également à :

- ✓ Avoir les qualifications nécessaires à l'exécution de la prestation
- ✓ Evaluer les risques et communiquer à ses salariés les mesures de préventions
- ✓ Mettre en œuvre les protections collectives et individuelles ainsi que les signalisations appropriées, en privilégiant les protections collectives
- ✓ Utiliser des matériels sûrs et contrôlés (certification ou attestation de type CE)
- ✓ Evacuer quotidiennement les déchets par ses propres moyens.
- ✓ Assurer la sécurité des biens et des personnes dans son périmètre d'intervention
- ✓ Ne rejeter aucun produit polluant dans les réseaux
- ✓ Respecter les interdictions de fumer
- ✓ Interdire à ses salariés la consommation d'alcool lors de l'intervention
- ✓ Si la nature des travaux nécessite la mise au point d'un Plan de Prévention des Risques, à ne pas commencer l'exécution avant la signature du PPR

Il est rappelé que toute co-activité est interdite dans les logements vacants ou occupés.
En cas de **danger, accident ou incident**, il devra alerter les services de secours (18 ou 112) et informer l'Alliade Habitat au 04-72-89-22-22, ou à défaut, l'ordonnateur de la commande.